

Continuer à embellir le quartier Marcel-Cachin

Le quartier Marcel Cachin bénéficie d'une nouvelle aire de jeux qui est prise d'assaut par les plus jeunes depuis quelques semaines. Cette structure a été imaginée par les habitantes et habitants du quartier eux-mêmes. Parents, enfants, membres du conseil citoyen et professionnels de la Maison de l'enfance ont travaillé ensemble pendant plusieurs mois pour concevoir cet espace de jeu libre permettant de sauter, grimper, se hisser, ramper, se cacher et imaginer. Une vraie réussite.

Tout comme l'évolution du quartier Marcel-Cachin. Le travail d'aménagement qui est mené ici depuis plus de dix ans est sur le point de s'achever. La plaine centrale livrée, il ne manque plus que la Cité Maraîchère, qui ouvrira au public en début d'année prochaine.

En perçant de nouvelles voies, en déconstruisant des bâtiments, en construisant de nouveaux, en installant au cœur du quartier des équipements publics de qualité et en proposant la collecte des déchets par aspiration pneumatique nous avons désenclaver, ouvert et embelli ce quartier.

Nous avons lutté contre l'image négative des quartiers d'habitat social et avons décidé que, oui, toutes les Romainvilloises et tous les Romainvillois avaient droit à un cadre de vie agréable, beau, de qualité. Tout cela ne s'est pas fait facilement, beaucoup n'étaient pas convaincus et se sont opposés au projet. Je crois que la démonstration est faite.

Les élu-e-s du Mouvement de la Gauche Citoyenne et apparenté-e-s :
Corinne Valls, Asma Gasri, Jacques Champion, Marie-Jeanne Calsat, Patrice Calsat, Htaya Mohamed, Aida Daoud, Guy Droz, Brigitte Boyer, Amal Djedide
<http://mouvementgauche.citoyenne93.wordpress.com/>

Oui au sport pour tous !

La construction du nouveau complexe sportif Baldit a débuté, augmentant ainsi l'offre d'équipements publics disponible. Ce gymnase moderne, comprenant un pôle multisport et un pôle tennis répond aux besoins exprimés par les associations sportives et les usagers. Les créneaux disponibles étaient auparavant limités et pas toujours adaptés aux pratiques.

Le sport est un facteur d'émancipation pour toutes les générations. Il défend des valeurs de dépassement de soi mais aussi de respect, de solidarité et de collectif. Le tissu associatif sportif est un vecteur indispensable à la transmission de ces valeurs. Pour cela, l'augmentation des moyens alloués aux associations sportives est une gage de réussite d'une politique sportive performante. Il faut aussi intégrer les nouvelles façons de pratiquer, à des heures différenciées, en accès libre. Les collectivités doivent être en mesure de faciliter l'accès aux sports pour tous les publics en permettant aux pratiquants de concilier vie professionnelle, personnelle, familiale : déploiement du sport libre, coaché ou en plein air. Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 sont un véritable levier pour une politique sportive dynamique et inclusive, destinés à tous les publics.

Les élu-e-s socialistes :
Bruno Lotti, Nicole Revidon, Marie-Michelle Phoho, Tassadit Chergou, François Parrinello, Chantal Celestin, Flora Guglielmi, Ange Galion, Mélanie Wiart, Virgile Mejean
ps.romainville@gmail.com

Le 26 mai, votons pour le climat !

A l'heure où vous lirez ces lignes, le scrutin du 26 mai aura rendu son verdict. Nous espérons donc que la liste Europe Écologie « votons pour le climat » menée par Yannick Jadot aura rencontré une large adhésion. Non seulement à l'échelle de la France mais aussi de Romainville. Le défi climatique est tel que, sans les écologistes, il n'y aura pas d'impulsion pour changer de modèle de développement, pour lutter contre les lobbys de l'agrochimie, contre la prolifération des pesticides, pour porter une écologie sociale qui bouscule les positions acquises et les dogmes productivistes.

Il nous semble désormais urgent et impérieux de passer du discours aux actes. Et d'envoyer au parlement européen le maximum de député-e-s comme demain dans les villes lors des élections municipales le maximum d'élue-s écologistes qui prennent en compte et en considération le vivant, qui auront à cœur de sauver le climat, la biodiversité, de promouvoir l'agriculture biologique et de garantir une alimentation saine et de qualité.

L'enjeu n'est pas moins que de sauver l'espèce humaine et préserver son environnement !

Stéphane Weisselberg, pour le groupe EELV,
Raymond Cukier, Laurence Guillon, Fernando Lourenço-Oliveira, Facebook Eelv Romainville; eelvromainville@gmail.com

Médecin : « Ne pas dévisser sa plaque ! »

Le 4 avril dernier, le Conseil national de l'Ordre des médecins a publié les résultats de l'Observatoire de la sécurité des médecins pour l'année 2018.

Année 2018 marquée par une nouvelle augmentation du nombre de violences à l'encontre des médecins, avec 1126 déclarations d'incidents, soit une hausse de près de 9% par rapport à 2017. Sachant que ce chiffre ne reflète pas complètement la réalité car les médecins ne portent pas toujours plainte. L'Île-de-France avec 171 déclarations d'incidents est la région la plus touchée. Aucun territoire n'est épargné : centre-ville, banlieue, etc.

À Romainville, en novembre dernier, avenue Emile Genevoix, un médecin généraliste a été très violemment agressé par deux individus dans son cabinet, avec pour résultat de multiples contusions, une fissure à un coude et un suivi psychologique.

L'observatoire constate que d'année en année le nombre de violences et leur niveau d'intensité ne cessent de croître. Avec pour risque principal des déserts médicaux, des plaques dévissées à l'entrée des cabinets, laissant ainsi des populations dans la difficulté.

Il est urgent que les pouvoirs publics se saisissent de cet enjeu majeur, les médecins étant les « piliers de la bientraitance républicaine ».

La prise de conscience politique est nécessaire, elle est urgente.

À quand un commissariat de police de plein exercice à Romainville ?

Pour le Forum de Romainville,
Viviane Van de Poele
forumderomainville@laposte.net

Un nouveau gymnase en 2020

La pose de la première du nouveau gymnase du complexe sportif Paul Baldit a été posée le mois dernier. Ce nouveau gymnase va sortir de terre l'année prochaine et marquera la dernière étape du projet de réaménagement de ce complexe sportif, entamé il y a dix ans par la Municipalité.

Tout d'abord en le dotant d'un terrain de football synthétique, puis en 2008 en installant des vestiaires en bois et en aménageant en 2010, une nouvelle piste d'athlétisme de 250 mètres et un nouveau plateau multisports.

Ce nouveau gymnase complètera ce complexe sportif avec un pôle multisports et un pôle tennis. Un pôle multisports tout d'abord qui sera composé d'une grande salle multisports équipée de gradins fixes de 252 places et de trois salles spécialisées (une salle de danse, une salle de boxe et une salle de musculation) et d'un pôle tennis qui accueillera deux courts de squash, un club house et deux courts de tennis couverts.

À Romainville, le sport occupe une place importante et s'inscrit pleinement dans notre projet d'émancipation et de citoyenneté. Romainville poursuit, avec tous ses partenaires le développement du sport sur son territoire. Le sport pour tous, à nos yeux, c'est tout mettre en œuvre pour que l'ensemble des sportifs, amateurs ou confirmés puissent à tout âge pratiquer facilement, à des tarifs accessibles leur sport favori. Et c'est en ce sens que la Ville a obtenu le label Ville sportive l'année dernière pour récompenser sa politique en la matière.

Marcel Trasi,
président du Comité des citoyens gaullistes de Romainville

L'école doit être au cœur de la réussite de la jeunesse

C'est la raison pour laquelle nous disons « non » à la loi Blanquer et apportons notre soutien aux enseignant.e.s et aux parents d'élèves qui se mobilisent contre cette loi. Au quotidien, nous déplorons le manque de moyens humains et financiers de nos établissements scolaires. Les enfants de notre ville sont notre avenir commun. Ils ont besoin d'une école de l'égalité, de l'émancipation et du progrès social. Cette loi réduira la liberté et la dignité pour les enseignant.e.s ainsi que les moyens pour l'école publique. En clair, elle signera la fin d'une conception égalitaire et républicaine de l'éducation nationale dont la sélection sociale et la concurrence seront la règle au profit des familles les plus privilégiées.

Les vrais besoins sont des postes supplémentaires d'auxiliaires de vie scolaire pour les enfants porteurs de handicap et en Rased (Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), une meilleure reconnaissance du travail des enseignant.e.s, notamment par la revalorisation salariale et plus attractive en REP, par la formation, par plus d'enseignant.e.s et de présence humaine dans les établissements scolaires et par plus de moyens à la prévention pour lutter contre les violences et les discriminations dans et à l'extérieur des collèges et lycées.

Les congés d'été approchant nous rappellerons une triste réalité qui tend à se renforcer, près d'1 enfant sur 3 ne part pas en vacances.

Retrouvez nous sur Facebook : « Romainville ensemble »

**Sofia Dauvergne
Brigitte Moranne
Corinne Buzon
Stéphane Dupré
Samia Afroune**

Rappelons à l'ordre !

Lorsque des faits sont susceptibles de porter atteinte au bon ordre, le maire peut procéder verbalement à l'endroit de leur auteur au rappel des dispositions qui s'imposent à celui-ci pour se conformer à l'ordre et à la tranquillité publique, le cas échéant en le convoquant en mairie.

Il s'agit d'intervenir pour des faits pas assez graves pour pouvoir engager des poursuites pénales mais qui portent atteinte au bien-vivre ensemble.

Le rappel à l'ordre est une procédure officielle et solennelle. C'est une mesure à la fois éducative et symbolique.

L'objectif de ce rappel est de recadrer la personne auteure de ces incivilités et, quand il s'agit de mineurs, cela permet de responsabiliser les parents. Car, c'est aussi de leur responsabilité si par exemple un mineur de 14 ans squatte un hall d'immeuble à 22 heures le soir alors qu'il devrait être à la maison.

On est ici dans la responsabilisation, et cela peut permettre parfois de déceler des familles se trouvant dans des situations sociales difficiles, avec la volonté derrière d'y apporter une réponse ou en tout cas une aide.

Cette procédure s'inscrit dans UNE DEMARCHE ACTIVE DE TRAITER LES INCIVILITES DU QUOTIDIEN.

Pour combattre l'abandon des espaces publics, les trafics en tout genre, les rixes entre bandes, il s'agit de « MARQUER LE COUP » à chaque occasion et nous y sommes favorables !

**LR-UDI-MoDem
Florian Favier-Wagenaar
Yaelle Azoulay
Serge Bardin
agirautrement.romainville@gmail.com**

Pharmacie de garde

Pharmacie MAAREK
26 rue de Paris - 93100 Montreuil
Tél. : 01 42 87 77 37
ouverte 24 heures / 24 - 7 jours / 7.

Urgences médicales

De 19h15 à 8h du matin, dimanches et jours fériés :
01 48 32 15 15

Samu : 15

Centre antipoison : 01 40 37 04 04

Centre hospitalier intercommunal André-Grégoire : 01 49 20 30 40

Ambulances, hôpitaux de Paris 24h/24 :
01 43 78 26 26

Ambulances Romainville :
01 48 57 75 05

SOS Médecins : 01 47 07 77 77

Urgences Clinique Floréal 24h/24 :
01 48 97 73 00

SOS Mains : 01 48 97 72 08

Infirmières de garde : 01 41 71 04 03

Téléphones utiles

Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

Centre administratif Carnot Services techniques :
01 49 20 93 59 ou 01 49 20 93 94

Aménagement-urbanisme :
01 49 20 93 62

Pompiers : 18 ou 01 42 87 00 02

Gendarmerie : 01 41 83 67 00

Commissariat : 17 ou 01 41 83 67 00

Police municipale : 01 49 20 93 93

Seine-Saint-Denis habitat : 01 48 96 52 00

Préfecture : 01 41 60 60 60

Conseil départemental : 01 43 93 93 93

Permanences

■ Permanence d'avocat sur RDV
Les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h à 19h. Salle des permanences de l'Hôtel de Ville : 01 49 15 55 00

■ Écrivain public

Espace J. Brel : 01 49 15 55 39
Samedi, 9h30-12h, jeudi, 9h30-12h, sans RDV

Espace M. Cachin : 01 71 86 60 40
Vendredi, 14h-17h, sur RDV

Espace N. Mandela : 01 49 20 93 67
Mardi, 14h-17h, sur RDV

■ Création d'entreprise

Est Ensemble a mis en place un guichet unique pour tous les créateur-riche-s d'entreprises qui recherchent une information, des conseils ou une aide : le Point d'accueil à la création d'entreprise (Pace). Un premier diagnostic du projet est réalisé puis, grâce au réseau de partenaires d'Est Ensemble, un accompagnement gratuit, en proximité et sur-mesure est proposé.

Pour en savoir plus : 01 79 64 53 89 / entreprendre@est-ensemble.fr